

Extrait du Cadre d'Intervention Stratégique 2007-2013 du Plan Bleu relatif à l'eau : Activités prévues au regard des objectifs stratégiques

En matière de données

Si de nombreux dispositifs participent à l'acquisition et à la gestion de données sur l'eau, leur dispersion et leur fragmentation ne permettent pas actuellement de répondre à la demande croissante de connaissances que nécessite la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Le Plan Bleu entend donc, via le SIMEDD (Système d'Information Méditerranéen sur l'Environnement et le Développement Durable), contribuer à améliorer la connaissance du présent (données territoriales, temporelles et socio-économiques) tant à l'échelle nationale qu'au niveau des bassins versants en s'attachant à organiser la collecte des informations et données portant sur :

- les ressources en eau (dont les ressources renouvelables, non renouvelables et non conventionnelles) et leurs utilisations (demandes, pertes et efficacités),
- les pressions des utilisations d'eau sur les ressources et l'environnement (prélèvements, surexploitation, dégradation),
- les risques (inondations, sécheresses, pénuries, envasement des barrages).

En matière d'indicateurs

5 indicateurs prioritaires et 14 indicateurs complémentaires ont été retenus pour suivre le volet « améliorer la gestion intégrée des ressources et demandes en eau » de la SMDD. La première campagne de collecte d'**indicateurs** a été réalisée en 2006-2007.

D'autres indicateurs de suivi portant plus largement sur la disponibilité des ressources en eau (incluant les ressources en eau non conventionnelles) seront définis pour pouvoir mesurer les progrès réalisés à intervalles réguliers (tous les 2 ans), éventuellement en lien avec l'élaboration de rapports nationaux et les publications internationales.

En matière d'études

Le programme d'études retenu par le Plan Bleu porte sur :

- les thèmes majeurs au regard des grands enjeux environnementaux à l'échelle mondiale :
 - le changement climatique : prévisions, risques et impacts sur les ressources en eau et les utilisations ;
 - l'énergie : projections des consommations d'énergie dans le secteur de l'eau, devenir de l'hydroélectricité, du dessalement et de l'épuration des eaux usées ;
 - la biodiversité : évaluation des besoins en eau et protection des écosystèmes ;
- les économies et politiques de l'eau des pays méditerranéens :
 - comparaison entre le coût d'une eau économisée et celui d'une eau mobilisée ;
 - dessalement et épuration des eaux usées à partir des énergies renouvelables ;
 - avenir de l'eau virtuelle en région méditerranéenne, etc.

En matière de communication

Le Plan Bleu prévoit de :

- Poursuivre l'échange d'expérience de bonnes pratiques entre pays sur la base :
 - de rapports nationaux réalisés par les pays eux-mêmes (avec renseignement d'indicateurs) ;
 - d'études de cas de bonnes pratiques dans les pays ;
 - d'analyses (prospectives) sur des thèmes prioritaires conduites à l'échelle régionale.

- Produire des rapports de synthèse à destination des pays, des organisations internationales, de l'UE, etc. à diffuser dans la collection « *les Cahiers du plan Bleu* » ;
- Valoriser les travaux réalisés dans les pays, en s'attachant en particulier à toucher, au-delà des ministères de l'environnement, ceux chargés de l'agriculture, de l'eau, du tourisme, les collectivités territoriales et la société civile ;
- Diffuser régulièrement des synthèses dans la collection « *les notes du Plan Bleu* ».